

2010_B045

OBJET : Equilibre social de l'habitat - Aide de la CPA pour l'accession à coût maîtrisé - Opération « Le Clos Suffren » à Saint Cannat

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyloubier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaurecueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PÉRPIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PÉRI, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Jean-Claude FERAUD donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 04 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Jean Claude FERAUD

Objet : HABITAT : Equilibre social de l'habitat. Aide de la CPA pour l'accession à coût maîtrisé - Opération « Le clos Suffren » à Saint-Cannat.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Attribution d'une aide de la CPA d'un montant total de 44 000€, correspondant à 13 logements retenus au titre du dispositif « Pass Foncier », pour l'opération « Le Clos Suffren » réalisée par Icade à Saint Cannat (31 logements au total).

Il s'agit de l'objectif n°2 du PLH intitulé « Réparer tous les maillons de la chaîne du logement en répondant à la demande dans sa diversité ». Celui-ci a été décliné en fiches actions : la fiche 2.1 « Développer l'offre en accession à coût maîtrisé » qui a été déclarée prioritaire et la fiche 2.3 « mettre en œuvre le dispositif location-accession ». Le PLH prévoit la production de 596 logements en accession maîtrisée par an.

Par la délibération n°2009-A111 du 12 juin 2009, le Conseil de Communauté a redéfini ses modalités d'intervention en faveur de l'accession à coût maîtrisé. Il s'agit, dans le cas présent, d'accorder une aide à la personne qui déclenche le dispositif « Pass Foncier ».

Ainsi, la CPA intervient selon les modalités déclarées d'intérêt communautaire définies ci-après :

Nombre de personnes destinées à occuper un logement	Aide de la CPA (zone B)	Aide de l'Etat (à mobiliser)
Jusqu'à trois personnes	3 000 €	1 000 €
4 personnes et plus	4 000 €	2 000 €

L'opération « Le Clos Suffren » (31 logements), située RN7 à Saint-Cannat, est réalisée par Icade. 4 villas individuelles seront réservées pour la mise en œuvre du dispositif « Pass-Foncier ».

Après l'examen des dossiers en fonction des critères proposés par la CPA et des conditions relatives à ce dispositif, treize candidatures ont été retenues :

Numéro Enregistrement CPA	Noms et Prénoms des demandeurs	Composition du ménage	Adresse de l'opération	Bâtiment - Appartement	Type Appartement	Subvention CPA
1	AILLAUD Pierre Alain et FLOTTE Lolita	3 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	11	T3	3 000 €
2	CALIFANO Ludovic	4 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	4	T4	4 000 €
3	GILABERT Pascal	3 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	7	T4	3 000 €
4	LABEYRIE Florian et ROBERT Bérangère	4 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	12	T3	4 000 €
5	OSMONT Gloria	1 personne	Le Clos Suffren - Saint Cannat	13	T3	3 000 €
6	CHIARELLO Jean Christophe	5 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	6	T4	4 000 €
7	MAGNUSSEN Franck et PLAS Aurélie	2 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	1	T3	3 000 €
8	LAUGIER Alexandre et Karine	4 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	8	T4	4 000 €
9	LONG Laurent et BERTOL Céline	4 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	2	T4	4 000 €
10	SANCHEZ Dimitri et Eva	2 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	10	T3	3 000 €

11	AMBROSINO Nicolas	1 personne	Le Clos Suffren - Saint Cannat	9	T3	3 000 €
12	DENRY Sébastien et FOUREYZON Marion	2 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	5	T4	3 000 €
13	CANALES Martine	3 personnes	Le Clos Suffren - Saint Cannat	3	T4	3 000 €
TOTAL TOTAL CLOS SUFFREN						44 000€

Le montant des subventions octroyées par la CPA au titre du « Pass Foncier » pour ces nouvelles réservations au sein de l'opération « Le Clos Suffren » s'élève donc à 44 000€.

Cette somme sera portée par Maître Jean-Christophe LETROSNE, notaire de l'opération dans chaque acte de vente. La CPA attribuera ensuite les subventions individuellement aux futurs accédants sur présentation de l'acte définitif.

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le Plan Local de l'Habitat (PLH) approuvé par le Conseil Communautaire du 14 octobre 2005;

VU la délibération n° 2007_A440 du Conseil Communautaire du 14 décembre 2007

VU la délibération n°2009-A111, du Conseil Communautaire du 26 juin 2009

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009, donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subvention n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n°2009-B388, du Bureau Communautaire du 23 octobre 2009,

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

➤ **ATTRIBUER** une aide d'un montant de 44 000€ à Maître Jean-Christophe LETROSNE pour cette opération

➤ **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer toutes les conventions de partenariat nécessaires et autres pièces afférentes à ce dossier pour la mise en œuvre de cette action.

➤ **DIRE** que la dépense sera imputée sur **la ligne budgétaire 824-2042 des subventions d'équipement aux personnes de droit privé (accession à la propriété)**

FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

OBJET DU RAPPORT :

HABITAT : Equilibre social de l'habitat. Aide de la CPA pour l'accèsion à coût maîtrisé - Opération « Le clos Suffren » à Saint-Cannat.

DIRECTION : HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

SERVICE : Prospectives et Prévention de la délinquance

Nom du Rédacteur du rapport : Stéphanie LACAUD

TEL : 04 42 91 55 67

Nom du correspondant financier : Nadine BANCHIO

TEL : 04 42 91 08 72

Code service astre : 7A

Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles :

€

Rapport ou Projet avec Recettes attendues :

€

Imputation comptable

Nature 2042 / Fonction 824 / Ligne 14461

INSCRIT 2010	Réalisé	Reste engagé	Disponible avant rapport	Montant du rapport
600 000			600 000	44 000€

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

2011	2012	2013	2014	

Dans le bureau du 04/02/10 y a 8 rapports sur la même ligne 2042 / 824 / 14461 :

- « Les Cariatides » : 31 000€
- « Les trois Sources » : 24 000€
- « Le Concerto » : 7 000€
- « Le St Roch » : 120 000€
- « Les Beaux Arts » : 3 000€
- « La villa Mongolfier » : 18 000€
- « Le Clos Suffren » : 44 000€
- « Avenue Vierge » : 136 000€
- TOTAL = 383 000€**

OBJET : Equilibre social de l'habitat - Aide de la CPA pour l'accession à coût maîtrisé - Opération « Le Clos Suffren » à Saint Cannat

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

